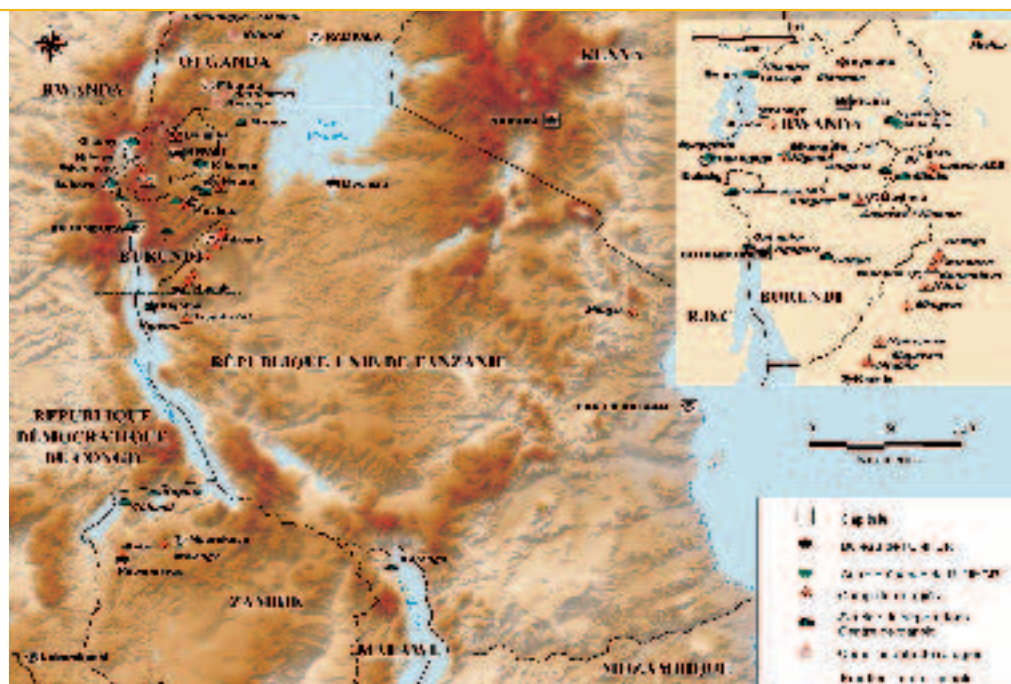


République-Unie de Tanzanie

Objectifs principaux

Offrir une protection et une assistance humanitaire essentielle aux réfugiés originaires du Burundi, de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda et de la Somalie, ainsi qu'aux réfugiés urbains de Dar es Salaam; appuyer le rapatriement librement consenti des réfugiés burundais, rwandais et congolais (RDC) dès lors que la situation dans les pays d'origine s'y prête; continuer à appuyer l'intégration des réfugiés qui ont reçu du Gouvernement l'autorisation de s'installer à titre permanent dans le pays; promouvoir le droit des réfugiés et aider les autorités tanzaniennes à faire régner la sécurité dans les camps, tout en veillant à ce que ceux-ci conservent un caractère strictement civil et humanitaire; mettre en place des dispositifs d'intervention appropriés, afin de doter l'UNHCR et ses partenaires de moyens plus solides pour faire face avec efficacité à des mouvements massifs de réfugiés; préserver l'appui du Gouvernement tanzanien aux réfugiés et aux demandeurs d'asile et les bonnes dispositions du peuple tan-



zanien à leur égard en procurant des avantages tangibles à la population des régions touchées par la présence des réfugiés, notamment par des actions visant à remédier à l'impact sur l'environnement de la présence prolongée des réfugiés; combattre avec efficacité la violence sexuelle ou liée à l'appartenance sexuelle par une série de mesures préventives et offrir une assistance juridique, médicale et psychosociale aux victimes.

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Principale origine / Type de population	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Burundi (réfugiés)	540 900	370 900	51	56
RDC (réfugiés)	140 300	140 300	51	57
Somalie (réfugiés)	3 490	3 490	53	62
Rwanda (réfugiés)	2 720	2 720	48	53
Demandeurs d'asile	160	160	19	-

Revenus et dépenses (dollars E.-U.) Budget-programme annuel

Budget révisé	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
28 897 701	22 979 081	4 815 934	27 795 015	27 716 307

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou faiblement affectées, le solde initial et les ajustements. Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des dépenses au Siège.

Impact

- En coopération avec le Gouvernement de Tanzanie, l'UNHCR a offert une assistance et une protection internationale à quelque 519 000 réfugiés.
- L'UNHCR a facilité le rapatriement librement consenti de 54 743 réfugiés, dont 31 152 Burundais, 23 534 Rwandais, 14 Congolais (RDC) et 43 réfugiés de diverses nationalités.
- Les demandes de réinstallation de 707 réfugiés ont été acceptées; 423 d'entre eux sont partis en 2002.
- La construction de la zone d'installation de Chogo était achevée à la fin de l'année; en 2003, quelque 3 500 réfugiés somaliens seront relogés dans le site nouvellement aménagé et destiné favoriser l'intégration sur place.
- En assistant et en appuyant les autorités dans leurs efforts pour faire régner la sécurité dans les camps, les initiatives de l'UNHCR pour préserver le caractère civil et humanitaire des camps ont été, dans une grande mesure, couronnés de succès.
- L'UNHCR a accueilli et aidé 51 218 nouveaux arrivants – originaires pour la plupart du Burundi (28 500), de RDC (16 900) et du Rwanda (1 500) – puis les a logés dans les camps existants.

Environnement opérationnel

Contexte

Victime indirecte des conflits et de l'instabilité qui perduraient au-delà de ses frontières, la République-Unie de Tanzanie (Tanzanie) accueillait toujours en 2002 la plus importante population réfugiée du continent africain, évaluée à près d'un million de personnes. Si l'année 2002 a été caractérisée par un nombre de rapatriements sans précédent (au total, 54 743 personnes ont regagné leur pays avec l'assistance de l'UNHCR), le nombre de réfugiés bénéficiant de l'assistance de l'Organisation en Tanzanie est passé de 498 000 en 2001 à quelque 519 000 à la fin de l'année 2002. La diminution induite par les mouvements de rapatriement a été largement compensée par un afflux massif de réfugiés burundais à la fin de l'année 2002 (18 000 nouveaux arrivants pour le seul mois d'octobre), venant s'ajouter à l'augmentation naturelle due à la natalité (20 760 naissances).

Le Dialogue intercongolais organisé en mars 2002 à Sun City (Afrique du Sud) a réuni les principaux protagonistes du conflit en RDC et suscité des espoirs quant à une amélioration de la situation dans le pays. Toutefois, les réfugiés congolais n'avaient guère d'espoir de regagner leur foyer car les principales régions d'origine demeuraient aux mains des rebelles. C'est pourquoi

l'UNHCR n'a pas été en mesure d'aider plus de 14 réfugiés à regagner la RDC en 2002; inversement, les combats qui continuaient de faire rage ont incité quelque 17 000 Congolais à se réfugier en Tanzanie. En octobre, l'UNHCR n'a pu, faute de place, loger les nouveaux arrivants congolais dans les camps de la région de Kigoma; les réfugiés ont donc dû s'installer dans des centres de transit en attendant que le Gouvernement autorise leur transfert dans d'autres camps.

À la fin de l'année 2002, l'UNHCR et les Gouvernements de la Tanzanie et du Rwanda ont convenu d'un certain nombre de mesures à prendre pour accélérer le rapatriement des réfugiés rwandais. En conséquence, 23 534 Rwandais (soit 97 pour cent de la population rwandaise réfugiée en Tanzanie) ont regagné de leur plein gré leur pays d'origine; tous les retours, à l'exception de 5 000, ont eu lieu aux mois de novembre et de décembre. À la fin de l'année, la Tanzanie n'accueillait plus que 2 700 (environ) réfugiés rwandais; ces personnes auront accès à des procédures individuelles de détermination du statut.

Au cours de l'année, le Gouvernement tanzanien a soulevé la question de l'aide apportée par la communauté internationale aux zones touchées par la présence de réfugiés, jugée insuffisante, au-delà des activités mineures de réhabilitation et de construction menées par l'UNHCR au fil des ans. En réponse à ces préoccupations, le Comité exécutif sur les affaires humanitaires des Nations Unies a détaché une mission codirigée par l'UNICEF et l'UNHCR afin de mieux cerner la position du Gouvernement sur la présence des réfugiés et sur l'impact que ceux-ci produisent sur la société tanzanienne.

Contraintes

Les efforts de l'UNHCR pour remédier durablement au sort de la population réfugiée en Tanzanie ont été gravement contrariés par les conflits qui continuaient de faire rage dans la sous-région, la réduction du nombre de bénéficiaires induite par l'opération de rapatriement étant compensée par les afflux en provenance du Burundi et de la RDC.

Le programme de l'UNHCR en Tanzanie a été entravé par une autre contrainte, à savoir la politique du Gouvernement, qui privilégie l'asile temporaire et souhaite un rapatriement librement consenti dans les plus brefs délais. Toute possibilité d'intégration sur place était exclue pour la majorité de la population réfugiée en raison de cette politique, qui entravait également les efforts destinés à favoriser l'autosuffisance des bénéficiaires.

Les efforts de l'UNHCR pour venir en aide aux nouveaux réfugiés congolais (RDC) ont également été contrariés par l'attitude du Gouvernement, qui s'opposait à ce que les nouveaux arrivants de la région de Kigoma soient transférés dans la région de Kagera, où des structures d'hébergement étaient disponibles, et insistait en revanche pour qu'ils soient logés dans un secteur situé au sud de la ville de Kigoma, difficilement accessible.

Parmi les autres problèmes importants, citons la pénurie alimentaire provoquée par des dysfonctionnements dans la chaîne d'approvisionnement du PAM, et qui a entraîné une diminution des rations alimentaires (réductions de 20 à 40 pour cent dans les proportions de sel, de légumes secs et de céréales) distribuées aux réfugiés pendant la plus grande partie de l'année.

Financement

Du fait de contraintes financières, l'UNHCR n'a pu aménager le site que les autorités avaient alloué aux réfugiés congolais. La construction du site aurait permis de soulager quelque peu les infrastructures d'hébergement de la région de Kigoma. Contraint de loger les nouveaux arrivants burundais et congolais dans des camps déjà très peuplés, l'UNHCR a dû financer l'agrandissement des camps au détriment d'activités et de services planifiés, destinés à la population installée dans ces camps depuis plus longtemps. L'Organisation n'a pu renouveler les articles domestiques des réfugiés de longue date, comme elle avait prévu de le faire, et s'est vue contrainte de limiter la distribution d'articles non alimentaires aux nouveaux arrivants. 3 500 réfugiés somaliens hébergés à Mkuyu, dans la région de Tanga, devaient être transférés dans la zone d'installation de Chogo à des fins d'intégration sur place; or les compressions budgétaires ont entraîné le report de cette opération à l'année 2003. Il a également fallu renoncer à une campagne de recensement qui aurait dû avoir lieu dans tous les camps. L'expérience montre que de telles opérations se soldent fréquemment par des révisions à la baisse du nombre de bénéficiaires, pouvant aller jusqu'à 10 pour cent, ce qui représenterait une économie de l'ordre de cinq millions de dollars E.-U. en raison de la réduction dans le nombre de rations alimentaires fournies par le PAM.

Réalisations et impact

Protection et solutions

Les possibilités de rapatriement librement consenti en RDC et au Burundi étant extrêmement limitées, les espoirs de remédier durablement au sort de la plupart

des réfugiés en Tanzanie demeuraient très ténus. Le Gouvernement s'opposait toujours à l'intégration sur place, de sorte que les réfugiés ne bénéficiaient que d'un statut temporaire. De plus, les déplacements des réfugiés étaient toujours circonscrits à une zone précise (rayon de quatre kilomètres autour des camps), ce qui leur interdisait d'entreprendre des activités socio-économiques. Les réfugiés qui décidaient de s'installer à l'extérieur des camps risquaient d'être pris dans les rafles des autorités régionales. Lorsque cela s'est produit, l'UNHCR est intervenu auprès des autorités et a fait valoir que les réfugiés ne devaient pas être accusés d'avoir séjourné de manière illicite sur le territoire tanzanien au titre de la Loi sur l'immigration, mais inculpés en vertu de la Loi sur les réfugiés.

En 2002, le Gouvernement a accepté de revoir la loi de 1998 relative aux réfugiés au début de l'année 2003. Lors de la discussion sur l'amendement prévu, l'UNHCR a contribué avec succès aux efforts visant à remédier aux lacunes de la Loi. Le Comité national d'éligibilité (CNE), organisme de droit public chargé d'examiner toutes les demandes d'asile et de statut de réfugié, ne s'est pas réuni en 2002, bien que les demandeurs d'asile aient déclaré leur présence aux autorités. Comme par le passé, les demandeurs burundais et congolais se sont vu accorder le statut de réfugié de prime abord (*prima facie*); néanmoins, le Département des services aux réfugiés a refusé d'enregistrer une poignée de demandeurs d'asile individuels, en soutenant qu'il s'agissait d'immigrants clandestins ou en affirmant qu'ils auraient pu demander l'asile dans un autre pays avant d'arriver en Tanzanie.

Dans les camps, l'Organisation a mené un certain nombre d'activités de sensibilisation relatives aux violences sexuelles et liées à l'appartenance sexuelle, consistant notamment à organiser des réunions de groupe avec les chefs de communautés et des réunions de coordination au niveau des camps, ainsi que des campagnes massives, et à former de nouveaux gardiens, des collaborateurs de l'UNHCR et des partenaires d'exécution, ainsi que des représentants des réfugiés. Un Code de conduite, destiné à guider le comportement de l'ensemble du personnel de l'UNHCR a été élaboré, puis traduit en swahili. L'UNHCR a également pris différentes mesures pour contenir les menées des agents de police et du personnel des organisations partenaires qui soumettaient les réfugiés à une exploitation sexuelle. Les réfugiés ont été encouragés à signaler tous les cas d'exploitation sexuelle, soit en sollicitant un entretien confidentiel avec un collaborateur de l'UNHCR, soit en déposant une note anonyme dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet. Des centres d'accueil sont demeurés ouverts dans tous les camps. 2 978 incidents ont été

signalés en 2002, ce qui représente une diminution de près de huit pour cent par rapport à l'année 2001.

Activités et assistance

Abris / autres infrastructures: L'Organisation a entretenu et remis en état les centres de transit, de sorte qu'ils puissent accueillir en moyenne 400 personnes par semaine. L'UNHCR a réparé 73 km de voies à l'intérieur des camps, ainsi qu'une piste d'atterrissage de 300 mètres. En raison de l'afflux survenu en 2002, les capacités d'accueil des camps destinés aux réfugiés congolais et burundais dans les districts de Kibondo et de Kigoma sont arrivées à saturation. Le Gouvernement a alors proposé de loger, à titre provisoire, les réfugiés congolais sur le site d'Illaga, en soulignant toutefois qu'il s'agissait du seul site disponible et que si les travaux d'aménagement ne progressaient pas d'ici juin 2003, la Tanzanie fermerait ses frontières aux réfugiés congolais.

Appui opérationnel (aux partenaires): L'Organisation a offert un appui administratif, ainsi qu'un appui en matière de formation et de perfectionnement du personnel à tous ses partenaires d'exécution, afin de les doter de moyens plus solides pour mettre en œuvre le programme. La plupart des sessions prévoyaient une formation professionnelle, une formation aux techniques de gestion et un perfectionnement des compétences sectorielles.

Assainissement: les camps étaient équipés de latrines familiales. Le taux d'équipement était compris entre 75 et 99 pour cent, en fonction de l'emplacement et de la capacité des camps. L'UNHCR a également mené des campagnes de vaporisation antivectorielles dans tous les camps, afin de réduire les risques de propagation du paludisme.

Assistance juridique: L'UNHCR a organisé de nombreux ateliers et stages de formation sur la protection internationale, le droit des réfugiés, le droit humanitaire et les violences sexuelles et liées à l'appartenance sexuelle à l'intention de son personnel, de ses partenaires d'exécution, des membres des organismes gouvernementaux, des étudiants et du grand public. L'Organisation a continué à financer les « mesures spéciales » destinées à garantir la sécurité des camps, en subventionnant le déploiement de 287 agents de police dans les camps de Tanzanie occidentale et en dispensant à tous les agents de police concernés une formation sur le statut de réfugié, sur le maintien du caractère civil et humanitaire des camps et sur les problèmes liés aux violences sexuelles et liée à l'appartenance sexuelle. Il a été demandé au Gouvernement

d'accroître le nombre de femmes participant au programme de « mesures spéciales » en 2003. L'UNHCR finançait également la structure de Mwisa, où les anciens combattants identifiés au sein de la population réfugiée sont détenus pendant une période réglementaire de trois mois. En 2002, lorsque la population du camp a atteint 800 personnes (ce qui excédait de beaucoup la capacité d'accueil de la structure, prévue pour 350 personnes), l'Organisation est intervenue auprès du Ministère des Affaires étrangères, qui a alors accepté de libérer les détenus résidant dans le camp depuis plus de trois mois.

Besoins domestiques: des distributions de savon et de protections périodiques ont été organisées tout au long de l'année. Environ 75 000 femmes âgées de 12 à 50 ans ont reçu régulièrement des serviettes hygiéniques. Les réfugiés nouvellement arrivés, au nombre de 51 218, ont tous reçu des couvertures, des nattes, des ustensiles de cuisine et autres articles de première nécessité.

Eau: en 2002, l'UNHCR a conclu un mémorandum d'accord prévoyant le détachement d'un ingénieur spécialiste de la santé publique avec une ONG internationale. Cette mission, intégralement financée par l'ONG, a mis à la disposition de l'UNHCR un ingénieur expérimenté, spécialiste de l'eau et de l'assainissement, qui a renforcé le programme sur le plan de la technique et de la gestion. L'Organisation a également entrepris de mécaniser deux trous de sonde dans les camps de Lugufu, afin de réduire les risques de coupures d'eau à la saison sèche. Les autres activités ont porté, pour l'essentiel, sur l'entretien et la réfection des points d'eau. Grâce aux efforts de l'UNHCR, le volume d'eau mis quotidiennement à la disposition des réfugiés a été compris entre 14 et 24 litres (selon l'emplacement du camp). Tous les camps dont l'approvisionnement était assuré par des eaux de surface possédaient des comités de gestion des eaux, chargés de veiller au maintien de bonnes relations avec la population des environs.

Éducation: Au total, 202 474 personnes – enfants, jeunes et adultes confondus – ont participé aux programmes éducatifs assurés dans les régions de Kagera et de Kigoma en 2002. Plus de 28 500 enfants ont été accueillis dans des structures préscolaires et plus de 135 600 enfants (soit en moyenne 87 à 96 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école) ont été scolarisés dans le primaire. Quelque 16 000 élèves ont également fréquenté des établissements post-primaires, pendant que 22 600 réfugiés bénéficiaient d'activités éducatives non scolaires, notamment de formations professionnelles. Le nombre d'élèves par classe était compris entre 75 et 100 dans les établissements primaires (50 élèves par



Santé / nutrition: les structures de santé des camps ont assuré plus d'1,5 millions de consultations externes (soit en moyenne trois consultations par réfugié au cours de l'année). Quelque 112 000 patients (dont 12 000 habitants des régions environnantes) ont été admis pour des soins internes et plus de 4 000 réfugiés ont bénéficié des services de transfert médical. En juillet, l'UNHCR a réalisé une étude nutritionnelle dans les camps, en collaboration avec le PAM, différentes ONG partenaires et le *London Institute of Child Health*. L'étude a montré qu'en dépit des réductions apportées aux rations alimentaires, l'état nutritionnel des réfugiés demeurait globalement satisfaisant. Des programmes d'alimentation thérapeutique et d'appoint ont été offerts à plus de 196 500 réfugiés, dont des enfants âgés de moins de cinq ans, des femmes enceintes ou qui allaitaient et des sujets tuberculeux. L'UNHCR a également entrepris un examen approfondi de l'approche adoptée pour lutter contre le « VIH/SIDA » et les MST dans le cadre du programme en faveur des réfugiés en Tanzanie. Les résultats de cette analyse ont conduit l'Organisation à renforcer ses interventions en matière de « VIH/SIDA » (dépistage et accompagnement anonymes, postes-sentinelles de surveillance,

Certains enfants vulnérables, comme ce jeune réfugié rwandais, ne pourraient subvenir à leurs besoins sans l'assistance humanitaire de l'UNHCR. *UNHCR / L. Taylor*

classe dans le cycle post-primaire). 2 185 élèves se sont présentés à l'examen national, 49 pour cent d'entre eux étant reçus avec une mention passable ou supérieure. Environ 3 500 jeunes réfugiés congolais se sont présentés aux examens nationaux de l'enseignement primaire et post-primaire de la RDC, organisés à Kasulu. Les examens se sont déroulés sous la supervision du Ministre de l'Éducation de la RDC et seront reconnus par les autorités congolaises. De la sorte, les enfants se maintiendront au même niveau que leurs camarades demeurés au pays et seront bien préparés, en vue de leur ultérieur rapatriement.

Production vivrière: l'élevage d'arbres fruitiers a fait l'objet d'une attention particulière; environ 60 pour cent des arbres ont été plantés à l'intérieur ou dans les environs des communautés de la région de Kigoma.

médicaments anti-rétrovirus améliorés). Les centres de planning familial et de lutte contre les MST, ainsi que les foyers de jeunes, ont distribué environ 1,5 million de préservatifs aux réfugiés. Dans tous les camps, les agents de santé ont été formés aux principaux protocoles de traitement mis au point par le Ministère tanzanien de la Santé.

Services communautaires: les activités de recherche de l'UNHCR ont permis de regrouper six familles en 2002. Seize formateurs d'Action pour les droits de l'enfant (ARC) ont été formés à différentes questions, comme les enfants-soldats, le VIH/SIDA et les mutilations génitales féminines. 49 000 individus vulnérables ont été assistés au travers d'initiatives fondées sur la communauté, portant notamment sur la construction ou la rénovation d'abris et la fourniture d'articles non

alimentaires. Des réfugiés handicapés se sont vu offrir des tricycles et des soins de kinésithérapie. 35 000 adolescents ont bénéficié de différentes activités – menuiserie, jardinage, activités sportives – et d’une orientation en matière de santé génésique. Des comités chargés des initiatives d’autosuffisance ont été constitués dans tous les camps, afin d’accroître l’autonomie de la communauté et l’inciter à se prendre davantage en charge. Les comités ont aménagé des jardins potagers à l’intention des personnes vulnérables, ainsi que des potagers communautaires. Ces initiatives ont réduit l’inactivité, procuré des revenus supplémentaires et amélioré le régime alimentaire des réfugiés.

L’UNHCR a continué à appuyer les initiatives des femmes en faveur de la paix dans les camps de réfugiés de Kibondo et de Kasulu. Six réfugiées de Kibondo ont assisté aux stages de formation à la résolution des conflits et à la paix organisés par l’UNHCR et l’UNIFEM. En outre, plus de 31 000 réfugiés ont participé à des activités relatives à la paix et à la résolution des conflits, auxquelles se sont parfois joints des groupes pour la paix du Burundi. En collaboration, l’UNHCR et l’UNICEF ont publié et distribué des manuels sur la résolution des conflits et lancé des clubs de soutien à la paix dans les écoles.

Sylviculture: l’UNHCR a poursuivi ses efforts pour protéger les ressources naturelles à l’intérieur et dans les environs des camps, en dispensant une éducation au respect de l’environnement et en organisant des patrouilles forestières. Plus d’un million huit cent mille jeunes plants ont été distribués à Kigoma et à Kagera. L’UNHCR s’est employé à renforcer l’approche communautaire à la sauvegarde de l’environnement dans les camps et dans les villages des environs par l’aménagement de micropépinières familiales et de pépinières « volantes » (notamment dans les écoles primaires). En 2002, le taux de survie des arbrisseaux transplantés s’est élevé à 70 pour cent; la légère diminution constatée par rapport à l’année 2001 est due à des périodes de sécheresse prolongées.

Transport / logistique: l’UNHCR et le PAM ont livré des rations alimentaires deux fois par semaine: en moyenne, 4 250 tonnes de denrées étaient ainsi manipulées puis transportées par la flotte de camions de l’UNHCR jusqu’aux sites de Kigoma et de Kagera. Huit camions d’une capacité de 20 tonnes ont été ajoutés à la flotte en 2002. Cet achat ne s’est toutefois pas soldé par une augmentation de la capacité de transport, puisqu’une capacité identique avait dû être retirée de la flotte en raison de l’usure et des coûts d’entretien prohibitifs. La flotte de véhicules lourds (destinée au transport des produits) gérée par l’UNHCR et ses par-

tenaires est de moins en moins fonctionnelle et de plus en plus difficile à entretenir. Si l’on excepte les nouveaux camions de 20 tonnes, les véhicules ont en moyenne plus de 250 000 km au compteur. Comme la plupart des véhicules nécessitaient de fréquentes réparations, venant encore grever les coûts d’exploitation, l’UNHCR s’est vu dans l’obligation de louer des véhicules utilitaires – camions ou bus – pour appuyer l’opération de rapatriement au Rwanda.

Vivres: le PAM a fourni en moyenne 1 570 kilocalories (Kcal) par réfugié et par jour en 2002. L’UNHCR a directement assuré l’approvisionnement en vivres des réfugiés somaliens installés dans la région de Tanga. Les nombreux dysfonctionnements qui ont perturbé la chaîne d’approvisionnement alimentaire du PAM au cours de l’année ont entraîné plusieurs réductions. À la fin du mois d’octobre, toutes les rations alimentaires avaient été ramenées au niveau habituel.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

En Tanzanie, l’UNHCR disposait de six bureaux, la délégation de Dar es Salaam étant appuyée par des bureaux situés à Kibondo, à Kasulu et à Kigoma, à l’ouest du pays, et à Ngara au nord-ouest. Un petit bureau implanté à Mwanza servait d’antenne logistique à la délégation de Dar es Salaam et facilitait la coordination des accords d’affrètement. La délégation employait au total 189 personnes, soit 38 agents expatriés, 136 collaborateurs tanzaniens, trois AA et 12 VNU.

Au cours de l’année, l’UNHCR a élaboré un Code de conduite destiné à guider le comportement du personnel international et national du HCR. La délégation de l’UNHCR en Tanzanie a traduit le document en swahili, de sorte que tous les collaborateurs tanzaniens puissent le signer avant la fin du mois de février 2003. Le Code avait en outre été étoffé de nouvelles clauses, relatives à la conduite du personnel des ONG partenaires.

Collaboration avec les partenaires

Le Département chargé des réfugiés au sein du Ministère des Affaires intérieures était toujours le principal homologue gouvernemental de l’Organisation. L’UNHCR a dispensé son assistance par l’intermédiaire d’ONG internationales et locales, chargées d’exécuter la plupart des projets financés par l’Organisation. En 2002, l’UNHCR a collaboré avec neuf ONG internationales et dix ONG tanzaniennes. L’Organisation s’est chargée de la coordination générale des activités d’assistance

aux réfugiés, alors que le PAM, l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP et la FAO offraient des conseils techniques dans d'autres secteurs. La collaboration entre l'UNHCR et l'UNICEF est demeurée très étroite, notamment en ce qui concerne la coordination des activités éducatives, l'impression des documents pédagogiques, l'appui au comité chargé d'organiser les examens, la localisation des familles et d'autres activités entreprises dans le secteur des services communautaires.

Les mécanismes tripartites mis en place (par l'UNHCR, le Gouvernement tanzanien et les gouvernements des pays d'origine) pour faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés burundais et rwandais ont fonctionné tout au long de l'année.

Évaluation générale

L'UNHCR s'est acquitté de sa mission en veillant, par ses efforts continus, à ce que la qualité de l'asile offert aux Burundais, aux Congolais et aux Rwandais réfugiés en Tanzanie demeure acceptable. L'année 2002 a été marquée par un « durcissement » de la position du Gouvernement quant à la présence prolongée de réfugiés sur le sol tanzanien et des pressions croissantes ont été exercées sur l'Organisation pour qu'elle accélère le rapatriement des réfugiés, en particulier burundais et rwandais. La présence et les activités de l'UNHCR en Tanzanie ont néanmoins permis d'offrir une protection et une assistance à une population s'élevant en moyenne à 500 000 réfugiés en 2002.

Le programme d'assistance humanitaire a dû faire face à une demande de plus en plus forte, en dépit de l'augmentation spectaculaire du nombre de rapatriements observée en 2002. Le programme a dû absorber les réfugiés nouvellement arrivés, tout en appuyant le rapatriement des personnes qui souhaitaient regagner leur pays d'origine. Toutefois, les compressions budgétaires qui se sont succédé au fil des ans ont fortement réduit la capacité du programme à subvenir aux besoins des réfugiés. Les camps alloués aux réfugiés congolais ont atteint un taux d'occupation maximal et financièrement parlant, l'UNHCR n'a pas les moyens d'aménager le nouveau site (Illagala). Les camps qui abritent les réfugiés burundais sont occupés à 95 pour cent. À l'avenir, le programme sera exposé à des difficultés croissantes, en raison de la diminution des ressources, de l'augmentation de la population bénéficiaire, du nombre limité de sites alloués aux réfugiés et des tensions qui persistent dans la région.

Bureaux

Dar es Salaam

Kasulu
Kibondo
Kigoma
Mwanza
Ngara

Partenaires

Organismes gouvernementaux

Commissariat aux prisons
Ministère des Affaires intérieures
Secrétariat administratif régional (Kigoma)
Secrétariat administratif régional (Tanga)

ONG

Africare
Assist Road Foundation
Atlas Logistique
Caritas (Kigoma)
Caritas (Rulange)
Chama Cha Uzazi na Malezi Bora Tanzania
Christian Outreach Relief and Development
Concern
Co-operative American Relief Everywhere (CARE)
Comité international de secours
Norwegian People's Aid
Relief to Development Society
Samaritan Enterprise Keepers Organisation
South African Extension Unit
Tanganyika Christian Refugee Services
Société de la Croix-Rouge tanzanienne
Tanzania Water and Environmental Sanitation
Vision mondiale Tanzanie

Autres

Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
FAO
FNUAP
OMS
PAM
UNICEF

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Budget-programme annuel et Fonds fiduciaires			
	Projets de l'année en cours	notes	Projets des années précédentes	notes
Protection, suivi et coordination	7 437 629		349 188	
Abris / Autres infrastructures	843 384		215 978	
Appui opérationnel (aux partenaires)	3 249 104		1 434 820	
Assainissement	130 615		222 271	
Assistance juridique	1 255 246		106 812	
Besoins domestiques	493 749		91 189	
Eau	451 337		647 222	
Education	561 762		562 765	
Production vivrière	12 965		9 418	
Santé / Nutrition	1 369 773		1 196 639	
Services communautaires	448 296		343 292	
Sylviculture	353 178		308 521	
Transport / Logistique	2 842 641		1 529 163	
Vivres	175 194		16 436	
Versements aux partenaires d'exécution	5 187 320		(5 332 271)	
Sous-total opérationnel	24 812 192		1 701 443	
Appui au programme	2 338 058		38 087	
Sous-total décaissements / livraisons	27 150 250	(3)	1 739 530	(5)
Engagements non liquidés	566 057	(3)	0	
Total	27 716 307	(1) (3)	1 739 530	
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	12 388 622		742 202	
Reports reçus	7 201 302		6 074 473	
Solde	5 187 320		(5 332 271)	
Dû au 1er janvier	0		5 913 680	
Remboursés à l'UNHCR	0		460 868	
Ajustement des monnaies	0		(99 809)	
Dû au 31 décembre	5 187 320		20 732	
Engagements non liquidés				
Dû au 1er janvier	0		1 844 370	(5)
Engagements nouveaux	27 716 307	(1)	0	
Décaissements	27 150 250	(3)	1 739 530	(5)
Annulations	0		104 840	(5)
Dû au 31 décembre	566 057	(3)	0	(5)
Chiffres renvoyant aux comptes officiels:				
(1) Annexe à l'Etat 1				
(3) Liste 3				
(5) Liste 5				